

**Commission Ligue officiels techniques**

37 route du Vercors

38500 Saint Cassien

☎ 04.76.91.47.86

E-mail : COMMISSIONLOT@badminton-aura.org



Ligue Auvergne-Rhône-Alpes  
de **Badminton**

**COMPTE RENDU REUNION DE RENTREE  
DES OFFICIELS TECHNIQUES AURA  
SAMEDI 14 SEPTEMBRE 2019**

**Ordre du jour :**

- 1) Retour réunion CFOT 7-8 septembre 2019
- 2) Principales évolutions des filières
- 3) Rappel de fonctionnement sur observation et certification des JA
- 4) Point sur les ressources formateurs
- 5) Programme des actions OT
- 6) Positionnement divers sur les actions : formateurs et OT sur TRJ, CIJ, CRV...
- 7) Partage d'expérience et échanges divers

**43 Présents :**

PEREZ Frédéric, COURTIN Guillaume, SANJUAN Jean-Marc, CERDON Florence, ARIAGNO Marie-Agnès, VOUREY Jean-Pierre, AIGUIER Delphine, LAFORÉT Damien, FAUVET, Antoine, PUYPE Marie-Odile, CHAMPION Thomas, RAVEL Grégory, PRAT Catherine, ARRIGONI Vincent, BOURET Bernard, VIAL Guillaume, BLUY Sophie, MARESCA Véronique, GIRARDIN Maryvonne, CHARBONNEL Kevin, PERSONNAT Wilfried, FLORET Bryan, DUVERT Laure, SEILLET Véronique, MARTIN Christophe, LAMERCERIE Julien, BOUILLARD Quentin, CELLE Thierry, MARQUE Denis, STOLL Guy, MEGEVAND Mathieu, DUPONT-FROMENT Marion, RIVault-PINEAU Frédéric, THEVENET Gaëlle, LARABI Rachid, DELMAS Laura, SCHIMTT Flora, GALAND Anne-Sophie, COPIER Béatrice, LOPEZ Baptiste, VOSSIER Frédérique, COURTOIS Baptiste, CHIRAT Côme.

La réunion commence par un tour de table pour que chacun se présente.

Marie-Odile PUYPE (MOP) présente la CLOT, ses missions et son fonctionnement. Il est également rappelé que les élus de ligue souhaitent une transversalité sur la sphère formation. Ainsi quand on parle de formation, on parle de formation de dirigeants, d'encadrants et d'officiels techniques.

## 1) RETOURS REUNION CFOT/CLOT 7 ET 8 SEPTEMBRE 2019.

Marie-Odile PUYPE et Sophie BLUY ont assisté à la réunion nationale des commissions OT de ligue le WE des 7 et 8 septembre. Bon nombre de points d'information ou d'évolution des filières y ont été annoncés mais aussi débattus. L'objet de ce point est de retranscrire un maximum d'informations entendues lors de ce regroupement.

La difficulté de cette restitution sur notre ligue réside dans le fait que quelques zones d'ombre persistent, notamment sur poona.

### EVOLUTIONS DES FILIERES (cf. point 2)

#### ACTIVITES ET RETROGRADATION

Sophie Bluy fait un point sur le cadre général du suivi d'activité des OT et du mode opératoire souhaité par la fédération.

Quelques chiffres

	FFBaD	Ligue AURA	Actifs
Nombre d'arbitres	227	118	70
Nb de JDL	216	14	14
Nb de JA	898	74	62

Ci-dessous le tableau résumant le processus avec l'exemple des JA mais c'est le même pour les autres corps d'OT. Document disponible sur le site fédéral dans le guide du badminton Chapitre 6 – Organisation technique - filières

#### 2. PASSAGE AU STATUT DE JUGE-ARBITRE INACTIF

Le tableau ci-après présente les actions à entreprendre à l'égard d'un juge-arbitre par l'instance en charge de son suivi — CLOT ou CFOT — en cas d'absence d'activité (cf. chapitres 3 et 5 de la filière juge-arbitrage).

Motifs	Rappel	Passage au statut de juge-arbitre inactif
Absence d'activité durant une année civile	X	
Absence d'activité durant deux années civiles consécutives		X

#### 3. RETROGRADATION D'UN JUGE-ARBITRE

Le tableau ci-après présente les actions à entreprendre à l'égard d'un juge-arbitre par l'instance en charge de son suivi — CLOT ou CFOT — en cas de non-respect de ses obligations (cf. chapitres 3 et 5 de la filière juge-arbitrage).

Motifs	Rappel	Avertissement	Rétrogradation
Absence d'activité durant une année civile	X		
Activité insuffisante durant une année civile	X		
Absence d'activité durant une année civile après activité insuffisante durant l'année civile précédente		X	
Activité insuffisante durant une année civile après absence d'activité durant l'année civile précédente		X	
Activité insuffisante durant deux années civiles consécutives		X	
Absence d'activité durant deux années civiles consécutives			X
Activité insuffisante durant trois années civiles consécutives			X
Absence de transmission de la feuille d'activité de juge-arbitre à la CFOT ou à la CLOT de rattachement durant une année civile	X		
Absence de transmission de la feuille d'activité de juge-arbitre à la CFOT ou à la CLOT de rattachement durant deux années civiles consécutives			X
Non-participation à une compétition suite à sollicitation de la CFOT, respectivement CLOT		X	
Non-participation, durant deux années civiles consécutives, à une compétition suite à sollicitation de la CFOT, respectivement CLOT			X

Motifs	Rappel	Avertissement	Rétrogradation
Faute grave de juge-arbitrage <sup>(1)</sup>	X		
Récidive de faute grave de juge-arbitrage <sup>(1)</sup>		X	
Faute de comportement	X	X <sup>(2)</sup>	
Récidive de faute de comportement		X	X <sup>(2)</sup>
Évaluation négative <sup>(3)</sup>		X	
Récidive d'évaluation négative <sup>(4)</sup>			X
Récidive de rappel		X	
Récidive d'avertissement			X

Les OT de niveau accrédité et certifié devront toujours faire remonter leur activité auprès de la ligue avant le 15 décembre. A terme, ce devrait se faire automatiquement avec le rapport de JA sur poona.

***La volonté de la ligue AURA est d'être dans le dialogue et l'accompagnement et non dans la sanction.***

### **NOUVELLES COMPÉTITIONS JUSQU'À P10 avec GEO DU CLUB UNIQUEMENT / NOUVEAUX FORMAT DE COMPÉTITIONS**

La fédération propose d'expérimenter sur la saison 2019-20 des tournois ouverts jusqu'à P10 maximum qui seraient gérés par le GEO du club uniquement (pas de JA). Certes très peu de compétitions de ce type existent mais cela pourrait permettre d'en voir naître. L'idée de développement de compétitions de proximité pour un public non compétiteur est ici poursuivie.

La commission fédérale compétitions a produit une note présentant sa volonté de développer des nouveaux formats de compétitions. Ainsi il sera possible de faire par exemple des tournois officiels avec des matches au temps, sur un seul set, avec des sets raccourcis...

Dans le cas d'un choix d'une de ces formules, il faudra bien le spécifier sur le RP de la compétition.

Si l'idée encore une fois d'élargir la masse des compétiteurs est ici poursuivie avec pertinence, cela s'est fait a priori sans concertation avec la CFOT alors qu'il y a de grosses incidences pour les JA et organisateurs.

Toutefois ces formules devront être compatibles avec la remontée informatique des résultats, ce qui limite un peu la chose, car les logiciels de compétitions ne sont pas encore opérationnels pour ces formats.

Parallèlement, cela va également impacter les contenus de la formation GEO et JA.

### **POONA (RAPPORT JA / STRUCTURES DES TABLEAUX**

Le rapport JA sur poona est opérationnel (*information confirmée par la fédération le 17/09*).

Il est important de bien saisir les cartons et forfait, ainsi que les officiels techniques présents (suivi de l'activité à terme) dans les espaces prévus à cet effet.

Pour les tournois multisalles, c'est le JA principal qui fait le rapport sur poona.

Par contre, la nouveauté que les organisateurs devront bien prendre en compte concerne la structure des tableaux à déclarer sur la demande d'autorisation :

Il faudra déjà prévoir la nature et le nombre de tableaux au moment de la demande d'autorisation sur poona.

En cas de problème, les faire remonter à Poona et à la ligue.

L'onglet "tableau" a été ajouté dans la demande d'autorisation, car la Fédération met en place un nouveau module sur MyFFBaD, à savoir la possibilité de s'inscrire aux compétitions en ligne.

Dans l'onglet "tableau", vous pouvez modifier ou supprimer les données si cela ne correspond pas à ce que l'organisateur a prévu pour sa compétition.

**Attention, si l'organisateur décide de supprimer les catégories/séries pour tout recréer à sa convenance, il doit impérativement en laisser une sinon la demande se bloquera !**

Le dimensionnement des tableaux doit correspondre aux tableaux que vous proposerez réellement lors de votre compétition et si le tableau se fait en fonction des CPPH, bien mettre les CPPH concernés en fin de chaque ligne des tableaux sur Poona et non les classements.

Attention, autre nouveauté :

Si les NC sont autorisés à jouer il faut les déclarer dans le niveau de jeu ciblé et les prendre en compte aussi dans les tableaux.

**Un tutoriel fait par la ligue sera bientôt envoyé aux OT et aux clubs pour les aider sur ces nouveautés**

## RGC

On note une modification d'importance dans l'article 2.17 du RGC au sujet des forfaits pour les joueurs en liste d'attente **Les joueurs placés en liste d'attente sont considérés comme étant non-inscrits à la compétition. Il convient donc de ne plus les déclarer en forfait volontaire !**

## 2) PRINCIPALES EVOLUTIONS DES FILIERES

### ARBITRAGE

- Formation initiale arbitre : 2 formateurs – 1 pour 8 stagiaires  
*Ex : 12 stagiaires = 2 formateurs*
- Formation et Examen arbitre certifié à distinguer. La ligue mettra donc en place sur le tournoi de Meylan une formation arbitre certifié préparatoire à l'examen d'arbitre certifié organisé lui les 7 et 8 mars sur le CRJ.
- Règle du 1,15m : Dérogation sur tout le territoire national pour fonctionner sans cette règle applicable uniquement pour l'international.

### JUGE-ARBITRAGE

**A titre expérimental pour 2019-2020 :**

- Le juge-arbitre ligue certifié (JALC) du club pourra officier sur le tournoi du club jusqu'à R4 maximum avec un GEO du club.
- Le juge-arbitre arbitre ligue accrédité (JALA) peut être JA principal sur un tournoi ouvert aux N1 mais de la ligue uniquement (niveau « géographique » régional) et sans arbitre.

Cela signifie que le club organisateur devra harmoniser les trois facteurs : le niveau du JA, le niveau des joueurs et à quel niveau géographique le tournoi est ouvert.

### **A titre définitif**

- Le JALA peut être JA principal sur un tournoi ouvert jusqu'à N3 de niveau « géographique » national) toujours sans arbitre.
- Le multisalle n'est plus un critère limitant pour un JALA. (9 terrains ou 2 gymnases 7+5 avec 2 JALA si pas d'arbitre et règles ci-dessus respectées

La CLOT invite à la prudence pour les nouveaux JA. En effet démarrer le juge-arbitrage sur du multisalle peut s'avérer compliqué comme première expérience.

- Le JALA peut officier dans une salle où il y a des arbitres mais à condition qu'un JALC soit présent. Et c'est ce dernier qui interviendra sur les terrains arbitrés.

### **JUGE DE LIGNES**

- SBL fait un point sur l'organisation de la filière JDL  
JDL accrédité – JDL certifié – JDL international
- Sont évoqués les nouvelles exigences (amendes à l'appui !) pour les équipes de top 12 au niveau du nombre, de la tenue et des grades des JDL. Cela risque de coïncider !

### **GEO**

La filière GEO a été sortie de la filière OT malgré son lien fort avec la formation JA, puisque c'est un préalable. Un groupe de travail fédéral dont fait partie TCH est constitué afin de faire évoluer les contenus et surtout sa mise en œuvre. TCH souhaite faire élargir le profil des formateurs potentiels.

## **3) STAGE PRATIQUE ET CERTIFICATION JA : MARCHE A SUIVRE**

Sophie BLUY (SBL) est la personne à la ligue qui instruit ce dossier. Elle fait un rappel sur plusieurs points :

### Contexte réglementaire

- Stage pratique (ex observation) : il peut se faire sur une journée et sur n'importe quel tournoi (niveau, arbitres...). **Le JA n'est plus un simple observateur, il est mis à contribution par le certificateur (JAP du tournoi) pour remplir les missions du JA avant pendant et après le tournoi.** C'est une certification blanche en quelque sorte.
- Certification : Idem pour la certification.

A noter que le JA en formation doit avoir une tenue reconnaissable (ancienne tenue JA par exemple). Des exemplaires circulent dans les comités.

## Marche à suivre en AURA

- Le stagiaire repère un tournoi sur lequel un JA certifié intervient, et contacte ce dernier. Et c'est le JA certificateur ou observateur qui rentre en contact avec Sophie BLUY pour qu'elle puisse instruire la demande d'autorisation auprès de FORMABAD.

### **4) POINT SUR LES RESSOURCES FORMATEURS**

- TCH fait un retour sur la formation de formateurs d'OT de juin dernier. Il a fait la demande pour une 2<sup>ème</sup> session en AURA. 9 candidats potentiellement intéressés
- Il précise qu'une erreur subsiste dans le guide du badminton sur la section JA. Il n'y a plus nécessité d'agrément fédéral pour les formateurs assistants.
- TCH évoque la nécessité absolue pour la ligue d'élargir son pool de formateurs sur tous les corps d'OT. Ainsi, toutes les personnes intéressées par la formation et répondant aux critères de grades demandés, doivent se faire connaître auprès de la CLOT.

### **5) PLAN D' ACTIONS DES OT**

#### **ARBITRAGE**

- Formation initiale arbitre accrédité 7-8/12/2019 sur le CIJ2 de Grenoble
- Suivi arbitres sur le CEJ d'Oullins 11-12/01/2020
- Formation arbitre certifié + suivi arbitres sur tournoi de Meylan 18-19/01/2020
- Examen arbitre ligue accrédité et certifié sur CRJ de Voiron les 7-8 mars 2020 + suivi arbitres
- Open U19 de Voiron : 17 – 19/04/2020
- PLAY-OFF ICR à Voiron : 10/05/2020
- CDF VETERANS ANNEMASSE 30/05-01/06/2020. La FFBaD souhaite nommer 36 arbitres. Il devrait donc y avoir des arbitres certifiés du territoire qui seront appelés.

Tous les arbitres intéressés pour officier sur ces compétitions doivent s'inscrire auprès de Sophie BLUY.

Antoine FAUVET rappelle que les occasions pour officier sont rares et que ceux intéressés pour aller sur le grade fédéral doivent justifier d'un minimum d'activité (critère de sélection entre autres)

A noter une action de suivi d'arbitrage mené par le comité du Rhône sur le tournoi caritatif de Villeurbanne (Villeurdames) les 16 et 17 novembre 2019. Inscriptions auprès du CBR-LM

## **JUGE-ARBITRAGE**

- Formation initiale juge arbitre accrédité
  - 15-16/02/2020 (Drôme)
  - 28-29/03/2020 (Rhône)
- Module IC : 2/11/2019 à Grenoble
- 30/11/2019 à Oullins
- 04/04/2020 à Oullins
- CRJ /CRV : compétition support pour suivi et évolution

## **JUGES DE LIGNES**

- Open international U19 de Voiron du 17 au 19 avril 2020
- CDF vétérans d'Annemasse 3à/05 – 01/06/2020

## **6) POSITIONNEMENT DIVERS SUR LES ACTIONS : FORMATEURS ET OT SUR TRJ, CIJ CRV...**

## **7) QUESTIONS DIVERSES ET ECHANGES D'EXPERIENCES**

- Question en lien avec le point 6. MOP évoque les difficultés permanentes pour trouver des JA sur les compétitions régionales (TRJ) et questionne l'assemblée sur le principe de nominations par la ligue sur les 6 TRJ en fonction de disponibilités proposées par les JA. Les personnes présentes, dans l'ensemble, ne semble pas opposées à cette évolution.
- Question sur la feuille de présence en ICN : 1 joueur inscrit sur la feuille de présence est considéré comme ayant joué, même s'il n'est pas sur la feuille de composition d'équipe. Il a donc à son actif une journée d'interclub pour la suite de la saison.  
**Pour les ICR, le règlement ne prévoit pas cette règle. La commission interclubs de la ligue a donc fait le choix qu'un joueur inscrit sur la feuille de présence, mais pas sur la feuille de composition de l'équipe, ne sera pas considéré comme ayant joué la rencontre.**

**Fin de réunion 15h50**



